

JOURNAL OFFICIEL



DE LA

REPUBLIQUE DU BENIN

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

SOMMAIRE GENERAL



ACTES DU GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

Textes généraux.....934

Mesures nominatives.....938

Informations relatives à la Cour Constitutionnelle.....946

INFORMATIONS DIVERSES952

Objet :

- Œuvrer au développement communautaire intégré, à la vulgarisation de l'information sur l'agriculture et sur la sauvegarde de l'environnement ;
- Œuvrer à l'amélioration de la santé des populations ;
- Œuvrer à la recherche d'une sécurité alimentaire durable à travers les études, la sensibilisation, la communication, l'éducation, la création de micro-projets, l'organisation et l'assistance des populations.

Siège Social : Commune de Toffo, arrondissement de Houègbo, Village Houègbo, quartier Houègbo, maison Houngnibo, BP : 45, Tél. : 03-25-50, 81-49-41, département de l'Atlantique.

Enregistrée sous le n° 2005/0490/DEP-ATL-LITT/SC/SAG-Assoc 18 août 2005.

Représentants du Bureau

Président : Omiyale Sylvestre Adissa
Secrétaire Général : Aguessi Agossou
Trésorier : Dossou Baï Marguerite.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

**ASSOCIATION DES FEMMES PIONNIERES
 POUR LE DEVELOPPEMENT (AFPD)**

Objet :

L'association se donne pour but d'améliorer l'état nutritionnel des enfants à bas âge de (zéro à trois ans) ainsi que les conditions de vie des femmes à travers la lutte contre la pauvreté, puis à accroître le niveau de formation et d'éducation des jeunes filles déscolarisées ou non pour une meilleure auto-promotion.

Ses objectifs spécifiques assortis de stratégies d'action sont :

- Assurer la croissance staturo-pondérale des enfants de zéro à trois ans et leurs besoins nutritionnels à travers l'éducation des mères à l'utilisation des produits locaux et à leur suivi régulier par des pesées mensuelles ;
- Faire alphabétiser les femmes en français fondamental ;
- Former les femmes en management des micro-crédits, petites et moyennes entreprises ;
- Améliorer le statut socio-juridique et économique des femmes démunies en mettant en place un système performant d'octroi et de gestion appropriée des micro-crédits à leur profit dans le cadre de l'appui au développement des activités génératrices de revenus ;
- Sensibiliser les jeunes filles déscolarisées ou non sur les activités du planning familial et attirer leur attention sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA ;
- Contribuer à l'épanouissement intellectuel, moral et familial de ces jeunes filles pour leur auto-promotion.

Siège Social : Gouako-Kotoclochè, arrondissement Vakon, Commune Akpro-Misséréti, 01 BP : 3083 Porto-Novo, Tél. : 22-51-14, Email : afpd_ong@hotmail.com.

Enregistrée sous le n° 2005/074/SG/STCCD du 8 août 2005.

Représentants du Bureau

Présidente : Melonou Missimahou Marie Josephine
Secrétaire Général : Kouagou Olympe
Trésorière Générale : Santos Benvida.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Modification aux statuts

Nom de l'Association :

IPPF

Les principales modifications portent sur :

- Les noms des Antennes
- La composition du bureau national de l'Association
- Le Renouvellement du bureau national.

Nouveau Représentants du Bureau

Secrétaire : Gomez Honorine
Vice-Président : Songbé Christiane
Secrétaire National : Adisso Sosthème
Trésorière : Gbèhinto Judith.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Modification aux statuts

Nom de l'Association :

**CENTRE DE SANTE MIRACULEUX DORCAS
 (C.S.M.D)**

Les principales modifications portent sur les statuts et règlement intérieur de l'ONG comme ci-après :

Représentants du Bureau

Secrétaire : Sossa Toudji Augustin Gbédjinou
Vice-Président : Raïmi Déborah épouse Sossa
Secrétaire Général : Djivoetin Théodore Léon
Trésorière Générale : Gblondounmè Cohovi Louise épouse Hessou.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association

(ONG ENFANT EPANOUI)

Objectifs :

- Promouvoir l'épanouissement des enfants
- Lutter contre la maltraitance des enfants orphelins et abandonnés
- Participer à l'éducation des enfants issus des familles déshéritées.

Siège social : Nikki, quartier Gah-Marou, B.P. : 51, Tél. : 04-93-98 / 14-54-23.

Enregistrée sous le n° 2005 027/PDBA/SG/SAG-DASCSR du 18 août 2005.

Représentants du Bureau Exécutif National

Président : Mama Sanni
Vice-Président : Imorou Lamatou
Secrétaire Général : Agbede Théodore
 Akakpo Léandre
Trésorier Générale : Dimon Théophile Clarice.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

**DAVID DONWAHOUE MINISTRIES INTERNATIONAL
(FONDATION DONWAHOUE) (DDMI/FD)**

Objet :

DDMI-FONDATION a pour but d'amener les groupes et les populations marginalisés à se faire une lecture positive des potentialités que recèle leur environnement naturel et s'assurer de leur capacité en tant qu'acteurs déterminants du développement local à auto-promouvoir leur épanouissement durable.

Pour atteindre ce but défini, les objectifs spécifiques de DDMI-FONDATION visent à :

- Appuyer le développement du monde rural et péri-urbain en mettant en œuvre avec les populations des projets auto-promotionnels ;
- Assurer une promotion des technologies appropriées ;
- Rechercher des financements pour les micro-projets des villages et servir d'intermédiaire entre les communautés et les partenaires au développement, ce, aux moyens des stratégies d'actions suivantes par domaine d'intervention qui concourent à la satisfaction des besoins prioritaires de l'homme et à la protection de son environnement.

Siège social : Aïdjèdo, arrondissement de Takon, Commune de Sakété 01 B.P. : 5895 Cotonou, Tél. : 98-17-57 ; 06-37-14, Email : ddmf002@yahoo.com.

Enregistrée sous le n° 2005 088/SG/STCCD du 12 septembre 2005.

Représentants du Bureau :

Président : Donwahoue Mahougnon David
Secrétaire Générale : Gbaguidi Priscille Newine Aholonou
Trésorière Générale : Bada Laure Abossèdè.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

**ESPACE JEUNESSE ET LUMIERE
« EJL »**

Objet :

- Contribuer à la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle dans une approche genre ;
- Contribuer efficacement à l'amélioration du niveau de vie des apprenants en suscitant par ses actions et sensibilisations, la motivation et le goût du travail bien fait ;
- Promouvoir la lutte pour la protection de l'environnement dans nos villes et campagnes ;
- Contribuer efficacement à la sauvegarde et à la conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité.

Siège social : Commune d'Abomey-Calavi, Arrondissement d'Abomey-Calavi, quartier Zogbadjè, carré sans borne, maison Souali Messan, B.P. : 54 Godomey, Tél. : 71-75-64 / Département de l'Atlantique.

Enregistrée sous le n° 2005 0529/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-Assoc du 14 septembre 2005.

Représentants du Bureau

Président : Noniti Kouagou Tandiégali
Vice-Président : Idrissou Salma
Secrétaire Général : Aboubar Abdoulaziz
Trésorier Général : Zime Moro Bio Mouhamed.

DECLARATION D'ASSOCIATION

Nom de l'Association

**SYNDICAT NATIONAL DES TRANSITAIRES
INDEPENDANTS DU NIN (SY.NA.TRI.B)**

Objet :

- Défendre et protéger de façon conséquente les intérêts professionnels, matériels et moraux de tous ses membres pour le développement de la nation ;
- Unir les transitaires indépendants dans leurs efforts pour contribuer au développement de la nation et œuvrer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail ;
- Développer la conscience professionnelle et sociale des membres pour une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs.

Siège social : Cotonou, 11^{ème} arrondissement, quartier Gbégamey, C/960, maison Allah Zinsou Paul, 03 B.P. : 1284 Cotonou, Tél. : 90-36-47, département du Littoral.

Enregistrée sous le n° 2005 0519/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-Assoc du 8 septembre 2005.



Zenaba TAMOU
Epo BONTESSI
15 Octobre 2005

